



DR

## L'Association des fabricants d'aliments composés (AFAC) et l'Association nationale des producteurs des viandes de volailles (APV)...

0

J'aime

2

Twitter

0

### A LIRE AUSSI

- [Le sidérurgiste espagnol Megasa au Maroc](#)
- [Société Générale : Une ligne de prêt en faveur des PME](#)
- [Le CGG adopte un plan de coopération avec le Maroc et la Jordanie](#)
- [L'arsenal régissant la pêcherie crevetteière se renforce pour 2013](#)
- [La Fondation Tanger Med décroche sa certification ISO 9001-2008](#)

L'Association des fabricants d'aliments composés (AFAC) et l'Association nationale des producteurs de viandes de volailles (APV), représentant respectivement les usines d'aliments composés et les producteurs des viandes de volailles ont tenu une réunion, sous l'égide de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA), pour réviser à la baisse les prix des aliments composés destinés à l'alimentation des animaux. En effet, selon un communiqué de presse, étant très sensible aux difficultés dont souffrent tous les opérateurs des productions animales, aviculteurs et éleveurs de gros bétail, et au regard des mesures prises par le gouvernement et par anticipation à l'entrée en vigueur de la loi de Finances 2013, l'AFAC, malgré l'instabilité des cours des matières premières à l'international, invite vivement l'ensemble des providiers à réviser leurs tarifs respectifs à la baisse et ce depuis lundi 24 décembre.

Aussi, cette décision fait suite à l'annonce de Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, que le gouvernement, conscient des difficultés du secteur de l'élevage à la suite de la flambée des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, a pris certaines dispositions dans ce sens dans le cadre de la loi de finances 2013.

Le : 2012-12-26 N° : 2835